

# INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION (ISTC POLYTECHNIQUE)

## 1- PRESENTATION

L'Institut des **Sciences et Techniques de la Communication**, en abrégé **ISTC Polytechnique**, est un établissement d'enseignement supérieur professionnel qui assure la formation et le perfectionnement dans les métiers de l'information et de la communication.

A ce titre, il est chargé de :

- organiser des séminaires, ateliers, conférences et autres activités liées à l'information et à la communication ;
- conduire des études et recherches sur l'évolution des sciences et techniques de l'information et de la communication ;
- participer aux échanges avec les établissements et organismes nationaux ou étrangers ayant les mêmes objectifs.

L'ISTC Polytechnique a son siège à Abidjan, plus précisément à Cocody, boulevard de l'université, en face de la Cité des 166 logements.

L'ISTC Polytechnique est un Etablissement Public National à caractère administratif. Créé par le décret n°92-454 du 22 juillet 1992 tel que modifié et complété par les décrets n° 2001-599 du 19 septembre 2001 et n° 2015-476 du 1<sup>er</sup> juillet 2015, il est placé sous la tutelle technique du Ministre de la communication, et de l'Economie Numérique , sous la tutelle économique et financière des ministres de l'Économie et des Finances, du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

L'établissement a été créé pour satisfaire les besoins croissants en communication tant pour les métiers classiques que sont le journalisme, la production audiovisuelle, les techniques des médias, que pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la communication d'affaires en publicité et en marketing.

L'ISTC Polytechnique se veut aussi une réponse à la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de former sur place des cadres de haut niveau, à la fois pour la Côte d'Ivoire, mais aussi pour la sous-région francophone et cela dans le cadre d'une politique volontariste de coopération sud-sud.

L'ISTC Polytechnique tire sa spécificité de sa politique de formation qui intègre harmonieusement les connaissances générales et la formation pratique.

Cette politique de formation repose ainsi à la fois sur les atouts reconnus aux structures de formation universitaires et sur l'orientation pratique des structures de formation professionnelles.

## **2- UN GROUPE DE CIND (5) ÉCOLES**

L'Institut des **Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique)** est un groupe de cinq (5) écoles représentant cinq (5) parcours de formation professionnelle :

- Une École de Journalisme;
- Une École de Production audiovisuelle ;
- Une École des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel ;
- Une École de Publicité-Marketing ;
- Une École des Arts et Images Numériques.

### 3- ENTREE A L'ISTC POLYTECHNIQUE

#### ❖ Voie de concours

L'entrée à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (**ISTC Polytechnique**) pour tous les Parcours de formation, niveaux et régimes, se fait par voie de concours : concours directs cours du jour et concours directs cours du soir.

#### ❖ Niveaux de recrutement

##### Concours directs cours du jour & Concours directs cours du soir

- **1<sup>ère</sup> année de Licence Professionnelle (LP1)** : Baccalauréat toute série ou diplôme équivalent ;
- **2<sup>ème</sup> année de Licence Professionnelle (LP2)** : Licence Professionnelle 1, BTS de la spécialité choisie, DIS-COM (en Journalisme) ou diplôme équivalent;
- **3<sup>ème</sup> année de Licence Professionnelle (LP3)** : DISCOM de la spécialité ou diplôme équivalent;
- **1<sup>ère</sup> année de Master Professionnel (MP1)** : Licence professionnelle dans le Parcours de formation choisi ou diplôme équivalent ;
- **2<sup>ème</sup> année de Master Professionnel (MP2)** :
  - \* **Pour l'Ecole de Journalisme** :
    - DESS en Journalisme
    - Master Professionnel 1 en Journalisme
  - \* **Pour l'Ecole de Production Audiovisuelle** :
    - DESCOM en Production Audiovisuelle
    - Master Professionnel 1 en Production Audiovisuelle
  - \* **Pour l'Ecole des Arts et Images Numériques** :

- Master Professionnel 1en Arts et Images Numériques

#### 4- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dûment remplie et imprimée en ligne,
- Une demande d'inscription au concours imprimée en ligne et signée par le ou la candidat(e),
- Une fiche d'inscription au concours imprimée en ligne,
- Une fiche de table du concours imprimée en ligne,
- Un extrait d'acte de naissance ou une copie de jugement supplétif en tenant lieu, de moins d'un (1) an,
- Une copie de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité,
- Une copie et l'original du Diplôme ou de l'équivalence à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique,
- Les copies et les originaux des bulletins de notes de la classe de terminale pour les candidats à la Licence Professionnelle à faire authentifier à l'ISTC Polytechnique,
- La copie du reçu de paiement des frais d'inscription au concours délivré par l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique,
- Un certificat de visite et contre visite délivré par le centre médical de l'ISTC Polytechnique,
- Un certificat de non bégaiement délivré par le centre médical de l'ISTC Polytechnique,
- Une attestation de non redevance de la scolarité pour les anciens étudiants de l'ISTC Polytechnique,
- Une attestation de non redevance pour les étudiants logés au campus de l'ISTC Polytechnique,
- Une lettre de motivation adressée à M. Le Directeur général de l'ISTC Polytechnique,
- Un curriculum vitae (CV) détaillé (**PL2, PL3, MP1 et MP2**),
- Une attestation de travail et/ou la photocopie de la carte professionnelle pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent,
- Une autorisation d'inscription à l'ISTC Polytechnique, dûment renseignée, imprimée en ligne à faire signer par l'organisme employeur, pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent,
- Tout document susceptible de valoriser le dossier de candidature,
- Des réalisations professionnelles pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle continue avérée, de cinq (05) années minimum, dans le Parcours de formation choisi et titulaires, au moins, d'un Baccalauréat ou Diplôme équivalent,
- Quatre (04) photos d'identité couleur récentes de même tirage, portant au verso les nom, prénom(s), Ecole, niveau et régime (cours du jour ou cours du soir) du ou de la candidat(e),
- Une fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité dûment renseignée, imprimée en ligne,
- Une fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation dûment renseignée, imprimée en ligne,
- Une pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique.

**NB :**

- **Les dossiers incomplets ne sont pas acceptés.**

- Les professionnels non titulaires du Baccalauréat ou Diplôme équivalent, candidats à la Licence Professionnelle 1, doivent fournir un document attestant du niveau d'études de la classe de terminale accompagné des bulletins de notes de la classe de terminale et un autre document justifiant d'une expérience professionnelle continue, avérée, de cinq (05) années, au moins, dans le Parcours de formation choisi.
- Pour les candidats titulaires d'un Diplôme Supérieur en Communication (DISCOM) ou d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Communication (DESCOM) d'un établissement ou une université autre que l'ISTC, prière ajouter au dossier de candidature les bulletins et les relevés de notes relatifs à ces diplômes.

## 5- ÉPREUVES

Le concours comporte :

- 1- une épreuve d'admissibilité,
- 2- des épreuves écrites et orales d'admission.

**L'épreuve d'admissibilité** consiste en une étude du dossier de candidature.

Les candidats admissibles, après sélection sur dossiers, sont convoqués en vue de subir les épreuves écrites et orales d'admission à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique), aux dates et heures indiquées sur leurs convocations.

**Les épreuves écrites et orales d'admission**, au nombre de trois (3), sont les suivantes :

### ❖ 1<sup>ère</sup> épreuve écrite : un sujet d'ordre général(SOG) ou de mathématiques

Le sujet d'ordre général concerne toutes les écoles sauf l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

L'épreuve de mathématiques ne concerne que l'école des Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel.

Durée de l'épreuve : 2 heures **(8h-10h)** ; coefficient : 2

### ❖ 2<sup>ème</sup> épreuve écrite : toutes les écoles sont concernées

- Culture Générale & Actualité ;
- Test psychotechnique ou épreuve de spécialité ;
- Epreuves de langue (Anglais / français et dictée (Ecole de Journalisme)
- Techniques Rédactionnelles (Ecole de Journalisme)
- Connaissance de la langue française (toutes Ecoles confondues).

Durée de l'épreuve : 1 heure **(10h30-11h30)** ; coefficient : 1

### ❖ 3<sup>ème</sup> épreuve : épreuve orale concernant toutes les écoles

Cette épreuve consiste en un exposé, devant un jury, portant sur un sujet d'ordre général ou d'actualité, tiré au sort par le candidat, à partir de 13h.

Durée de préparation : 5 mn ; Durée de l'exposé : 10 à 15 mn ; coefficient : 1

Les candidats autorisés à concourir doivent se présenter avec les pièces suivantes :

- 1- une pièce d'identité en cours de validité avec une photo ;**
- 2- le reçu de paiement des frais d'inscription au concours ;**
- 3- la convocation au concours.**

Le résultat définitif du concours est publié sur le site [www.istcpolytechnique.ci](http://www.istcpolytechnique.ci) et par affichage à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique).

**NB :**

- **Le Test psychotechnique est réservé uniquement aux candidats de la Licence Professionnelle 1 de toutes les écoles sauf ceux de l'école de Journalisme qui sont soumis à une épreuve de questions d'actualité ;**
- **L'épreuve de spécialité concerne les candidats en Licence Professionnelle 2, Licence Professionnelle 3, Master Professionnel 1 et Master Professionnel 2 de toutes les écoles;**
- **L'épreuve de connaissance de la langue française concerne les candidats de toutes les écoles et de tous les niveaux;**
- **Chaque épreuve de SOG est corrigée par deux (2) correcteurs au moins.**
- **Chaque épreuve orale est administrée par un jury composé de trois (3) examinateurs.**
- **Les différentes épreuves sont notées de 00 à 20 et sont affectées de coefficients.**
- **Le nombre de places mises au concours est précisé par Ecole, niveau et régime (cours du jour ou cours du soir).**
- **L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.**

6-

## 7- FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Les frais d'inscription au concours sont fixés à **vingt mille (20 000) francs FCFA** pour toutes les écoles, payables directement à l'Agence Comptable. Ils comprennent :

- ✓ Le droit d'inscription au concours proprement dit ;
- ✓ La pochette de candidature à retirer à l'Agence Comptable ;
- ✓ Le certificat de visite et contre visite délivré par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ Le certificat de non bégaiement délivré par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
- ✓ L'authentification du diplôme à l'ISTC Polytechnique.

## 8- PROGRAMME DU CONCOURS D'ENTRÉE A L'ISTC POLYTECHNIQUE SESSION 2021 ET DE LA RENTRÉE 2021- 2022

| PERIODE/DATES   | ÉTAPES  |
|---|---|
| Du lundi <b>01 août</b> au vendredi <b>16 septembre</b> 2022  | Ouverture du site, Préinscription en ligne sur <a href="http://www.istcpolytechnique.ci">www.istcpolytechnique.ci</a>   |
| Du mardi 16 août au vendredi 16 septembre 2022  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception des dossiers de candidature ;</li> <li>- Paiement des frais du concours ;</li> <li>- Visites médicales.</li> </ul> |
| Mardi 20 septembre 2022   | <b>Analyse des dossiers de candidature</b>  |
| Mercredi 21 septembre 2022  | <b>Admissibilité</b> : résultat après analyse de dossiers   |
| <b>Samedi 24 septembre 2022</b><br><br>Toutes les Écoles  | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><i>Cours du soir</i><br><b>Licences Professionnelles 1, 2 &amp; 3</b><br><b>Masters Professionnels 1 &amp; 2</b>                 |
| <b>Mardi 27 septembre 2022</b><br><br>· École de Télécommunications et Technologies de l'Audiovisuel<br><b>&amp;</b><br>· École des Arts et Images Numériques | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b><br>Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>Masters Professionnels 1 & 2                                       |
|   | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b><br>Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>Masters Professionnels 1 & 2                                       |
| <b>Mercredi 28 septembre 2022</b><br><br>École de Production Audiovisuelle  | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b><br>Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>Masters Professionnels 1 & 2                                       |
| <b>Jeudi 29 septembre 2022</b>  | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b>   |



|   |   |
|---|---|
| École de Journalisme  | Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>Masters Professionnels 1 & 2  |
| <b>Vendredi 30 septembre 2022</b><br>École de Publicité - Marketing | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b><br>Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>Masters Professionnels 1 & 2 |
| Du mardi 04 au vendredi 07 octobre 2022                             | <b>Correction des copies</b>  |
| Vendredi 14 octobre 2022  | <b>Jury de délibérations et résultats définitifs</b>  |
| Du vendredi 07 octobre au vendredi 21 octobre 2022 inclus           | - <b>Réinscriptions (anciens étudiants)</b><br>- <b>Reports d'année ;</b><br>- <b>Changements de régime</b>                     |
| Du lundi 17 octobre au mercredi 02 novembre 2022                    | - <b>Inscriptions</b><br>- <b>Réinscriptions (suite et fin)</b>   |
| <b>Jeudi 03 Novembre 2022</b><br>à 8 h à l'amphithéâtre             | <b>Rentrée académique 2022/2023</b><br><b>et début des cours régime jour</b>  |
| <b>Samedi 05 novembre 2022</b> à 09 h à l'amphithéâtre              | <b>Rentrée académique 2022/2023</b><br><b>et début des cours régime soir</b>  |
| <b>PERIODE/DATES</b>  | <b>ÉTAPES</b>   |
| Du lundi <b>01 août</b> au vendredi <b>16 septembre 2022</b>        | Ouverture du site, Préinscription en ligne sur <a href="http://www.istcpolytechnique.ci">www.istcpolytechnique.ci</a>           |
| Du mardi 16 août au vendredi 16 septembre 2022                      | - Réception des dossiers de candidature ;<br>- Paiement des frais du concours ;<br>- Visites médicales.                         |
| Mardi 20 septembre 2022   | <b>Analyse des dossiers de candidature</b>  |
| Mercredi 21 septembre 2022  | <b>Admissibilité</b> : résultat après analyse de dossiers   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Samedi 24 septembre 2022</b>  | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><i>Cours du soir</i>   |
| Toutes les Écoles  | - Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>- Masters Professionnels 1 & 2                                      |
| <b>Mardi 27 septembre 2022</b>   | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b>   |
| École de Télécommunications et Technologies de l'Audiovisuel<br>&<br>École des Arts et Images Numériques | - Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>- Masters Professionnels 1 & 2                                      |
|  | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b>   |
|  | - Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>- Masters Professionnels 1 & 2                                      |
| <b>Mercredi 28 septembre 2022</b>  | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b>   |
| École de Production Audiovisuelle  | - Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>- Masters Professionnels 1 & 2                                      |
| <b>Jeudi 29 septembre 2022</b>   | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b>   |
| École de Journalisme   | - Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>- Masters Professionnels 1 & 2                                      |
| <b>Vendredi 30 septembre 2022</b>  | <b>Épreuves écrites et orales</b><br><b>Cours du jour</b>   |
| École de Publicité - Marketing   | - Licences Professionnelles 1, 2 & 3<br>- Masters Professionnels 1 & 2                                      |
| Du mardi 04 au vendredi 07 octobre 2022  | <b>Correction des copies</b>  |
| Vendredi 14 octobre 2022   | <b>Jury de délibérations et résultats définitifs</b>  |
| Du vendredi 07 octobre au vendredi 21 octobre 2022 inclus  | - <b>Réinscriptions (anciens étudiants)</b><br>- <b>Reports d'année ;</b><br>- <b>Changements de régime</b> |

|  |  |
|--|--|
| Du lundi 17 octobre au mercredi 02 novembre 2022       | - <b>Inscriptions</b><br>- <b>Réinscriptions</b> (suite et fin)    |
| <b>Jeudi 03 Novembre 2022</b> à 8 h à l'amphithéâtre   | <b>Rentrée académique 2022/2023 et début des cours régime jour</b> |
| <b>Samedi 05 novembre 2022</b> à 09 h à l'amphithéâtre | <b>Rentrée académique 2022/2023 et début des cours régime soir</b> |

## 1- NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Le nombre de places disponibles au concours est de **six cent quatre-vingt-cinq(685)** réparti dans le tableau suivant :

| <b>ECOLES</b><br><b>NIVEAUX</b> | <b>Arts &amp; Images numériques</b> | <b>Publicité-Marketing</b> | <b>Journalisme</b>         | <b>PRODUCTION Audiovisuelle</b> | <b>Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel</b> | <b>TOTAL</b> |
|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------|--|--------------|
|                                 | <b>COURS DU JOUR</b>                |                            |                            |                                 |  |              |
| Licence Professionnelle 1       | 32                                  | 35                         | 35                         | 34                              | 35   | <b>171</b>   |
| Licence Professionnelle 2       | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>          | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>      | <b>10</b>  | <b>10</b>    |
| Licence Professionnelle 3       | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>          | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>      | <b>07</b>  | <b>07</b>    |
| Master Professionnel 1          | 25                                  | 24                         | 25                         | 25                              | 25   | <b>124</b>   |
| Master Professionnel 2          | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>          | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | 14                         | <b>22</b>                       | <b>16</b>  | <b>52</b>    |
| <b>TOTAL</b>                    | 60                                  | 60                         | 74                         | 82                              | 93   | <b>365</b>   |
|                                 | <b>COURS DU SOIR</b>                |                            |                            |                                 |  |              |
| Licence Professionnelle 1       | 30                                  | 30                         | 30                         | 30                              | 30   | <b>150</b>   |
| Licence Professionnelle 2       | 15                                  | 13                         | 12                         | <b>16</b>                       | <b>25</b>  | <b>81</b>    |
| Licence Professionnelle 3       | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>          | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>      | <b>22</b>  | <b>22</b>    |
| Master Professionnel 1          | 25                                  | 25                         | 22                         | 25                              | 23   | <b>120</b>   |
| Master Professionnel 2          | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b>          | <b>CONCOURS PAS OUVERT</b> | 09                         | <b>16</b>                       | <b>18</b>  | <b>43</b>    |
| <b>TOTAL</b>                    | 70                                  | 69                         | 76                         | 88                              | 120  | <b>415</b>   |

**POINT GLOBAL : COURS DU JOUR (369) + COURS DU SOIR (423) = 792 PLACES DISPONIBLES**

**Nota bene : L'ISTC se réserve le droit de n'ouvrir une classe que si l'effectif est supérieur ou égal à 15.**

# LES ETAPES POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- **Etape 1** : Effectuer obligatoirement la préinscription en ligne sur le site de l'ISTC Polytechnique [www.istcpolytechnique.ci](http://www.istcpolytechnique.ci) en renseignant le formulaire d'inscription ;
- **Etape 2** : Imprimer après avoir renseigné en ligne :
  - la fiche de candidature ;
  - la demande d'inscription ;
  - la fiche d'inscription ;
  - la fiche de table ;
  - la fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation ;
  - la fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité.
- **Etape 3** : Se rendre au **Service Orientation et Cours du soir de l'ISTC Polytechnique** pour faire valider son choix ;
- **Etape 4** : Se rendre au **Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours** pour faire vérifier les pièces contenues dans le dossier de candidature et faire signer la fiche de candidature;
- **Etape 5** : Se rendre à **l'Agence Comptable de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature signée par le Secrétariat de Réception des dossiers de candidature et de la somme de **vingt mille (20 000) francs FCFA**, pour le paiement des frais du concours et le retrait de la pochette de candidature ;
- **Etape 6** : Se rendre au **Centre Médical de l'ISTC Polytechnique**, muni(e) de la fiche de candidature et du reçu de paiement des frais du concours dûment signés par l'Agence Comptable, pour les visites médicales (visite et contrevisite et test de non bégaiement);
- **Etape 7** : Revenir au **Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours** pour faire valider l'inscription au concours par le dépôt physique du dossier de candidature, muni(e) de la pochette contenant les pièces suivantes :
  - la fiche de candidature signée par le Secrétariat de Réception des dossiers de candidature et l'Agence Comptable ;
  - le reçu de paiement des frais du concours délivré par l'Agence Comptable ;
  - les certificats de visite & contrevisite et de non bégaiement délivrés par le Centre Médical de l'ISTC Polytechnique ;
  - toutes les autres pièces du dossier de candidature.

**NB : Le candidat doit retirer sa fiche d'inscription après le dépôt physique de son dossier de candidature au Secrétariat de Réception des dossiers de candidature du concours et imprimer sa convocation sur le site [www.istcpolytechnique.ci](http://www.istcpolytechnique.ci) après l'admissibilité.**

## 2- FRAIS D'INSCRIPTION

### NATIONAUX

| ÉCOLES  | NIVEAUX                 |         |         |                      |         |
|---|-------------------------|---------|---------|----------------------|---------|
|   | Licence Professionnelle |         |         | Master Professionnel |         |
|   | LP1                     | LP2     | LP3     | MP1                  | MP2     |
| Journalisme   | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Production audiovisuelle  | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel             | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Publicité- Marketing  | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Arts et Images Numériques (Infographie, Multimédia et Internet) | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |

### NON NATIONAUX

| ÉCOLES   | NIVEAUX                 |         |         |                      |         |
|--|-------------------------|---------|---------|----------------------|---------|
|  | Licence Professionnelle |         |         | Master Professionnel |         |
|  | LP1                     | LP2     | LP3     | MP1                  | MP2     |
| Journalisme  | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Production audiovisuelle                                       | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel            | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Publicité- Marketing   | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |
| Arts et Images Numériques (Infographie Multimédia et Internet) | 120 000                 | 120 000 | 120 000 | 120 000              | 120 000 |

#### **NB :**

**Les règlements se font en espèces et uniquement à l'Agence Comptable.**

**Les prises en charges et les chèques ne sont pas acceptés.**

**Les étudiants dont la scolarité est prise en charge par les structures partenaires de l'ISTC Polytechnique devront s'acquitter eux-mêmes de leurs frais d'inscription.**

### 3- FRAIS DE SCOLARITE

| ECOLES  | NIVEAUX                 |         |         |  |                      |         |
|---|-------------------------|---------|---------|--|----------------------|---------|
|   | Licence professionnelle |         |         |  | Master professionnel |         |
|   | LP1                     | LP2     | LP3     |  | MP1                  | MP2     |
| Journalisme   | 500 000                 | 550 000 | 600 000 |  | 650 000              | 700 000 |
| Production audiovisuelle  | 500 000                 | 550 000 | 600 000 |  | 650 000              | 700 000 |
| Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel             | 500 000                 | 550 000 | 600 000 |  | 650 000              | 700 000 |
| Publicité- Marketing  | 500 000                 | 550 000 | 600 000 |  | 650 000              | 700 000 |
| Arts et Images numériques (Infographie, multimédia et Internet) | 500 000                 | 550 000 | 600 000 |  | 650 000              | 700 000 |

#### NON NATIONAUX

| ECOLES   | NIVEAUX                 |         |         |  |                      |         |
|--|-------------------------|---------|---------|--|----------------------|---------|
|  | Licence professionnelle |         |         |  | Master professionnel |         |
|  | LP1                     | LP2     | LP3     |  | MP1                  | MP2     |
| Journalisme  | 550 000                 | 600 000 | 650 000 |  | 700 000              | 750 000 |
| Production audiovisuelle                                       | 550 000                 | 600 000 | 650 000 |  | 700 000              | 750 000 |
| Télécommunications et Technologies de l'audiovisuel            | 550 000                 | 600 000 | 650 000 |  | 700 000              | 750 000 |
| Publicité- Marketing   | 550 000                 | 600 000 | 650 000 |  | 700 000              | 750 000 |
| Arts et Images numériques (Infographie multimédia et Internet) | 550 000                 | 600 000 | 650 000 |  | 700 000              | 750 000 |

**NB : Toute scolarité entamée est entièrement due.**

**Les prises en charges et les chèques ne sont pas acceptés.**

**Les demandes de report d'année doivent s'effectuer avant la fin des inscriptions.**

**Les règlements se font uniquement à l'Agence Comptable.**

Les frais d'inscription ne sont pas compris dans les frais de scolarité.

## LES ETAPES DE L'INSCRIPTION OU DE LA REINSCRIPTION 2021-2022

- **Etape 1** : s'inscrire ou se réinscrire obligatoirement en ligne sur [www.istcpolytechnique.ci](http://www.istcpolytechnique.ci) en renseignant le formulaire d'inscription ou de réinscription ;
- **Etape 2** : Imprimer obligatoirement après avoir renseigné en ligne :
  - La fiche d'inscription ou de réinscription ;
  - La fiche d'identification ;
  - La fiche de santé ;
  - La fiche d'engagement pour le paiement des frais de scolarité ;
  - La fiche d'engagement pour l'assiduité aux activités de formation ;
- **Etape 3** : Acheter les tissus pour l'uniforme (**Inscription en cours du jour**) chez le vendeur agréé : tissu gris pour la veste, le pantalon ou la jupe ; tissu bleu pour la chemise des étudiants en Licence Professionnelle et jaune pour la chemise de ceux en Master Professionnel ;  
**NB : Exiger un reçu après l'achat et se rendre au Service de la Scolarité et des Statistiques avec pour l'inscription pédagogique ;**
- **Etape 4** : Se rendre au **Service de la Scolarité et des Concours** pour faire signer la fiche d'inscription ou de réinscription ;
- **Etape 5** : se rendre à l'**Agence Comptable** muni(e) de la fiche d'inscription ou de réinscription signée par le Service de la Scolarité et des Statistiques et de la somme de **cent vingt mille (120 000) Francs CFA** pour le paiement des frais d'inscription ou de réinscription et du premier versement de la scolarité d'un montant de cent cinquante mille **(150 000) Francs CFA** ;
- **Etape 6** : Se rendre au **Centre Médical** pour faire signer la fiche médicale et déposer une copie;
- **Etape 7** : Revenir au **Service de la Scolarité et des Statistiques** pour faire signer la fiche d'identification, déposer les fiches et faire valider votre inscription ou réinscription pédagogique ;

**NB : se munir également des pièces suivantes :**

- ✓ la copie du reçu de paiement des frais d'inscription ou de réinscription ;
- ✓ la copie du reçu de paiement du tissu (**Inscription cours du jour**) ;
- ✓ les originaux et les copies des bulletins de l'année académique 2021-2022 (**Réinscription**) ;



- ✓ la copie du reçu soldé de l'année académique 2020-2021(Réinscription) ;
- ✓ la somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le paiement des UE non validées (Réinscription).